

le mag Aureilhan

#31 - janvier 2023 / Toute l'information de votre Ville

ville-aureilhan.fr



Mairie d'Aureilhan



Les nouveaux vestiaires du stade des « Pompons Verts » donnent sa place au sport p. 6 et 7

Budget Participatif

Dans quelques semaines, vous pourrez voter
p. 5

Animations

Retour sur les festivités de l'automne
p. 10 et 11

Travaux

Le chantier de la Salle Multi-Activités a débuté
p.12



Directeur de la rédaction :

Yannick BOUBÉE

**Conception éditoriale, rédaction,
mise en page et conception graphique :**

Laurent BLOCQUET, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie
d'Aureilhan, Adobe Stock, Freepik

Imprimerie : Reprint, papier 100% recyclé

Distribution : Adrexo

Nombre d'exemplaires : 4 300

**Mairie d'AUREILHAN Place François
Mitterrand - BP 40 - 65 800 AUREILHAN**

Horaires d'ouverture de la Mairie

lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Fax : 05 62 38 91 59

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

**Retrouvez ce magazine et toutes les
actualités de la ville d'Aureilhan sur :**
www.ville-aureilhan.fr



Sommaire

- 3 L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 ARRÊT SUR IMAGE
- 5 DÉMOCRATIE LOCALE
- 6 INAUGURATION
- 8 CADRE DE VIE
- 10 ANIMATIONS
- 12 TRAVAUX
- 14 SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- 16 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE
- 17 HISTOIRE ET PATRIMOINE
- 18 TRIBUNE DES ÉLUS
- 19 DANS MA VILLE

//Clic Clac!



**Décembre 2022 : Moments d'émotion et de partage
lors du Téléthon à Aureilhan.**

Envie de partager un moment insolite dans la rubrique Clic-Clac? Envoyez-nous votre photographie (Service Communication : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr) dans un format de bonne qualité et accompagnée d'un texte court. Il se pourrait bien qu'elle soit publiée dans le prochain numéro d'Aureilhan le Mag.



Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
Conseiller départemental

Chères Aureilhanaises,
Chers Aureilhanais,

Une fois de plus, nouvelle année rime avec incertitudes. En effet, nos pensées sont traversées par des inquiétudes liées à la crise énergétique, l'inflation, l'instabilité internationale ou bien encore le changement climatique. Notre perception du monde évolue et notre façon de vivre change.

L'an passé, à la même époque, il en était appelé à notre responsabilité collective pour lutter contre la Covid-19. En ce mois de janvier, cette même responsabilité doit nous pousser à diminuer nos consommations énergétiques (p.14 et 15). La réduction de ces consommations est d'autant plus nécessaire que les coûts explosent. Ainsi, concernant les salles et bâtiments municipaux, des efforts importants sont demandés à tous les utilisateurs pour limiter au maximum le chauffage et l'éclairage. Économiser l'énergie et réduire la consommation : voilà le grand défi que nous devons relever ensemble en faisant preuve d'un comportement citoyen et responsable.

Même si la conjoncture embrume l'horizon, l'équipe municipale garde le cap et je vous propose de regarder notre quotidien sous un angle plus radieux : Aureilhan reste un grand village calme, où l'on peut se ressourcer et où il fait

bon vivre, « avec les avantages de la ville et de la campagne », comme il est très souvent rapporté. Aureilhan, grand village ou petite ville, en tous cas Commune attractive et vivante. Attractive car le recensement de 2022 a permis de constater une hausse de la population avec 8 100 habitants ! Vivante comme en atteste l'affluence des derniers événements de l'automne tels que la Rencontre avec les Associations Aureilhanaises, les fêtes patronales, Octobre Rose ou bien encore le Téléthon (p.10 et 11). Après tout, il ne tient qu'à nous tous de faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi et que les nouveaux habitants s'inscrivent dans cette dynamique ; ils nous le disent, ils en ont envie.

Aureilhan reste un grand village calme, où l'on peut se ressourcer et où il fait bon vivre.

La Municipalité, soucieuse de toujours faire mieux, prend en compte les nouveaux paramètres du contexte, évalue les possibilités d'actions, revisite ses projets et s'adapte.

Pour ce faire, trois axes prioritaires ont été écrits sur notre feuille de route pour 2023, dont vous trouverez les concrétisations dans ce bulletin :

- Poursuivre les actions en faveur de l'environnement (p.8) et de la transition énergétique (p.14),
- Redynamiser le centre-ville et ses services publics,
- Soutenir le lien social de proximité et les associations, avec de nouveaux équipements publics pour la population (p.6 et 12).

Des manifestations nous attendent en ce début d'année : Goûter des Aînés, Maif Numérique Tour, Festival Interceltique, spectacles originaux de la saison culturelle, etc. Nous aurons ainsi bien des occasions de nous croiser et je m'en réjouis ! Merci de cocher sur vos agendas le traditionnel rendez-vous de la cérémonie des vœux de la Municipalité, qui se déroulera le vendredi 13 janvier prochain à 18 heures 30 au Centre Jean Jaurès. Nous nous retrouverons pour un moment chaleureux de convivialité et comme d'habitude, ce sera l'occasion pour tous de venir échanger autour du verre de l'amitié.

Je vous souhaite une très belle année 2023, pleine de sérénité et de douceur, *de joie et de bonheurs partagés.*

Le 21 décembre 2022

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ? Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires. Pour prendre rendez-vous, contactez l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.



Retour en images sur la fin d'année 2022 à Aureilhan...



Dimanche 18 septembre 2022. Journées du Patrimoine à l'Eglise Saint-Gérin, conférence organisée par « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan » en présence d'une cinquantaine de personnes.



Vendredi 4 novembre 2022. Soirée transition écologique avec la MJC d'Aureilhan qui a accueilli une centaine de visiteurs.



Vendredi 11 novembre 2022. Lors de la cérémonie, des élèves du collège Paul Valéry de Séméac ont chanté en hommage aux soldats morts pour la France.



Mardi 18 octobre 2022. Premier salon de l'emploi, en partenariat avec l'Agence de Pôle Emploi Tarbes-Arsenal : plus de 300 visiteurs au Centre Jean Jaurès durant cette matinée.



Mercredi 16 novembre 2022. Soirée d'accueil des nouveaux Aureilhanais en salle du Conseil Municipal de la Mairie.



Retrouvez les évènements sur Facebook :
Mairie d'Aureilhan

Ouverture prochaine du vote du Budget participatif 2022-2023

Aureilhan a été, en 2020, la première Ville des Hautes-Pyrénées à proposer un Budget participatif. La troisième édition a débuté le 10 octobre 2022. Aureilhanais de plus de 16 ans, vous pourrez, dans quelques semaines, voter pour vos projets préférés...

Le Budget participatif, c'est de l'argent public alloué par la Commune, pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens selon un principe simple : « Vous décidez, Nous (Commune) réalisons ».



Retrouvez les projets proposés par les Aureilhanais sur la plateforme numérique :

aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

32 PROJETS DÉPOSÉS POUR CETTE TROISIÈME ÉDITION et ensuite ?

ÉTUDE

du 19 décembre 2022
au 17 mars 2023

Les Services de la Ville étudient la conformité avec le règlement et la faisabilité des projets déposés.

Je suis l'avancée sur :
aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

VOTE

du 20 mars au 8 mai 2023

Les Aureilhanais de 16 ans et plus votent pour les projets retenus, conformes avec le règlement. Ces votes sont collectés et traités en Mairie (une urne et des bulletins seront mis à la disposition du public).

Il est possible de voter en ligne sur le site
aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

Nouveau : cette année, vous pouvez voter pour 2 projets de votre choix.

Les résultats seront dévoilés le 10 mai 2023.
Réalisation(s) prévue(s) à partir de l'été 2023.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le règlement disponible en Mairie et sur le site :
aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr
Une question ? Posez-la sur :
budget.participatif@ville-aureilhan.fr



En savoir plus sur les travaux de la deuxième édition de 2022 ? Rendez-vous page 13.

Inauguration des nouveaux vestiaires du stade des « Pompons Verts »

Samedi 22 octobre 2022, après 7 mois de travaux, Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, et la Municipalité, ont inauguré les nouveaux vestiaires du stade des « Pompons Verts ».

René LATAPIE, Président du District des Hautes-Pyrénées, Jean-Yves MOURET, Président du Comité départemental olympique et sportif des Hautes-Pyrénées étaient présents à l'événement. Des enfants de l'école de Football de l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan, leurs éducateurs, leurs parents et les responsables de l'ASCA Football ont participé avec ferveur à cette inauguration.

Tous ont été ravis de ce moment de partage et de convivialité qui a débuté par la découpe du ruban, puis s'est poursuivi avec la visite des vestiaires, le dévoilement des plaques inaugurales et les discours du Maire et du Président du District.



Découpe du ruban d'inauguration du nouveau bâtiment des vestiaires du stade des « Pompons Verts » par Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan.



**Montant total
de l'investissement :
452 000 € TTC**

Avec la participation de l'Etat (86 700 €), du Département (70 000 €), de la Région (39 000 €) et de la Fédération Française de Football (20 000 €).

REPÈRES

165m² de nouveaux vestiaires (contre **110**m² auparavant dans l'ancien bâtiment).

4 vestiaires séparés dans le nouveau bâtiment fonctionnel, qui disposeront chacun de leurs propres douches.

Ces vestiaires seront utilisés par l'école de football de l'ASCA Football, soit 100 licenciés.

L'histoire des « Pompons verts »

Au sortir de la 1^{ère} guerre mondiale, en **1919**, un groupement de jeunes appelé « l'Espérance » fut créé, association culturelle liée à la paroisse Saint-Jean de Tarbes.

En **1930**, le patronage des « Pompons Verts » est officialisé. Le nom de « Pompons Verts » faisait alors référence à une boule de laine décorative destinée à identifier les différents patronages entre eux. Si au début, les jeunes se tournaient vers le basket-ball et la gymnastique, à partir de **1932**, la pratique du football s'est considérablement étendue.

La congrégation des Sœurs de la Miséricorde, qui dirigeait le patronage des « Pompons verts », acheta le terrain en **1936** à Aureilhan et y fera bâtir dans la même année l'ancien vestiaire historique. Ce terrain sera donné en **1975** à l'association diocésaine de Tarbes et Lourdes et finira par être acquis par la Commune le 10 juillet **2000**.

 En savoir + page 17



De gauche à droite : Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, René LATAPIE, Président du District des Hautes-Pyrénées, Benjamin SIRE, Suppléant de la députée Sylvie FERRER, Jean-Yves MOURET, Président du Comité départemental olympique et sportif des Hautes-Pyrénées, Boris LAURINE, Conseiller d'animation sportive.

4 mâts d'éclairage à leds seront bientôt installés avec le concours du Syndicat Départemental d'Energie, qui permettront aux équipes de s'entraîner en fin d'après-midi l'hiver.



Avec cet équipement, l'équipe municipale concrétise un engagement du mandat : « aménager le stade des Pompons Verts », pour mettre à disposition des pratiquants du club des installations adaptées à leurs besoins.

CIMETIÈRES : STOP AUX PESTICIDES, OUI À L'ENHERBEMENT

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les produits phytosanitaires sont interdits dans les cimetières. En novembre 2022, la Commune a enherbé les allées non bitumées du cimetière Nord (Le Montagna).

Les bénéfices attendus sont nombreux : le végétal embellira de plus en plus ce lieu de mémoire et l'environnement sera préservé.



Novembre 2022. Préparation à l'enherbement au cimetière Nord, Le Montagna.



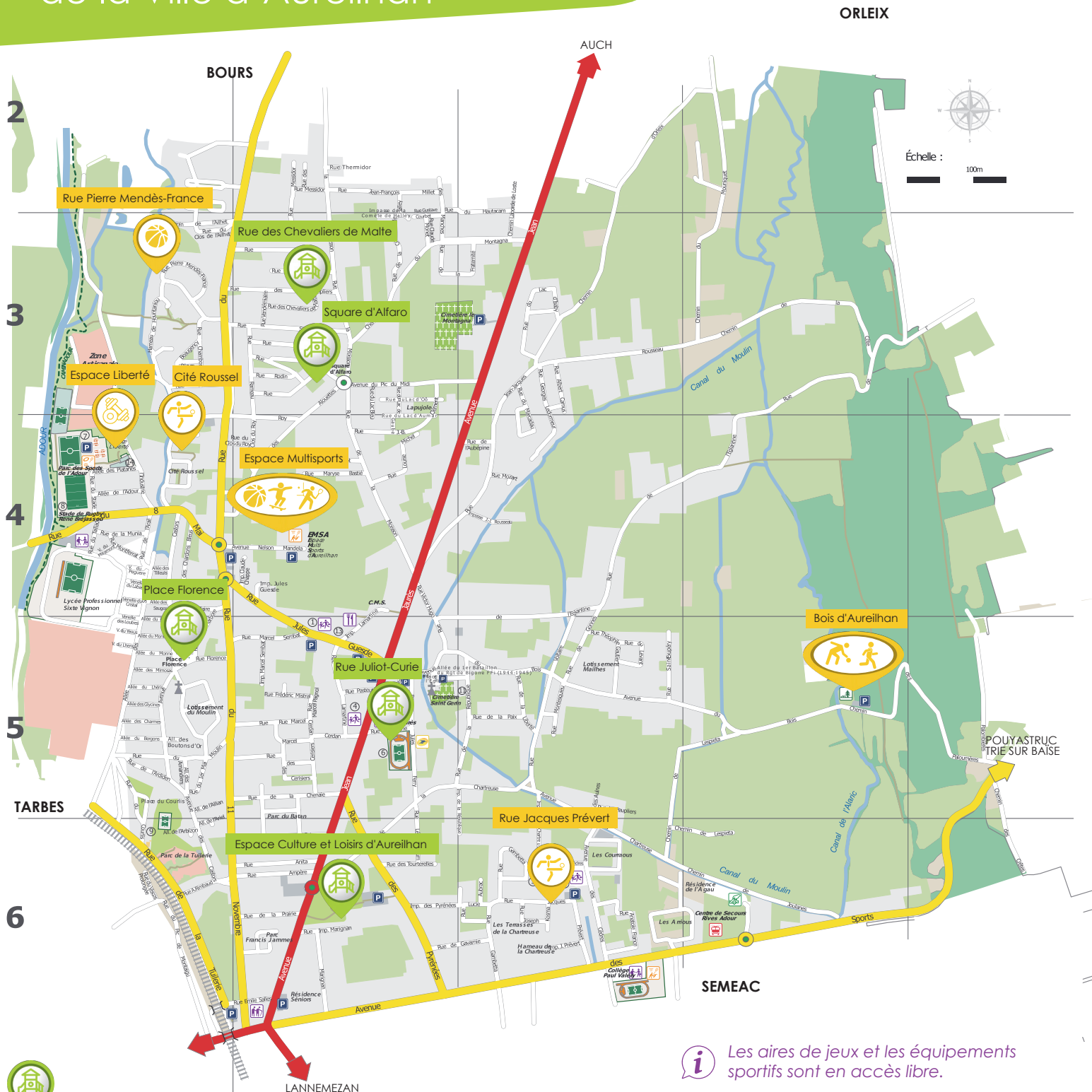
Des bacs composteurs sont disponibles dans les deux cimetières de la Ville. Une signalétique est mise en place depuis l'automne. Seuls les végétaux, le terreau et les petits bouts de bois y sont admis.



15 décembre 2022. Point presse après l'enherbement en présence d'Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint, Christelle MAZOUAT, Directrice des Services Techniques, Gilles TENET, Responsable du Centre Technique Municipal, d'agents des Services Techniques et de l'entreprise qui est intervenue.

Les aires de jeux et les équipements sportifs de la Ville d'Aureilhan

" Il y en a forcément un près de chez vous ! "



AIRES DE JEUX

- **SQUARE D'ALFARO**
Pour les enfants de 6 à 14 ans.
- **RUE DES CHEVALIERS DE MALTE**
Pour les enfants à partir de 1 an.
- **PLACE FLORENCE**
Pour les enfants de 2 à 7 ans.
- **PARC DE L'ECLA**
Pour les enfants de 2 à 7 ans (accès : horaires d'ouverture du parc de l'ECLA).
- **RUE JULIOT-CURIE**
Pour les enfants de 1 à 12 ans.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **RUE JACQUES PRÉVERT**
City park : Aire d'activités multisports (football, basket, handball...).
- **BOIS D'AUREILHAN**
Parcours de santé : Itinéraire en plein cœur du bois d'Aureilhan, ponctué de 10 arrêts correspondants à différents exercices physiques et d'un boulodrome.
- **ESPACE LIBERTÉ**
Agrès sportifs : Aire de jeux comprenant cinq appareils sportifs, composés de neufs agrès dont un dédié aux personnes à mobilité réduite.
- **CITÉ ROUSSEL**
Terrain de jeux comprenant une cage de football et un panier de basket.

- **RUE PIERRE MENDES FRANCE**
Panneau de basket.
- **ESPACE MULTISPORTS**
Terrain de pelote basque.

Ouverture en 2023 :

- Panneaux de basket.
- Skatepark.

i Les aires de jeux et les équipements sportifs sont en accès libre.

Retour sur les événements

phares de la fin d'année 2022

Nous venons de vivre une fin d'année riche en émotions à Aureilhan, avec bon nombre d'événements annuels marquants qui se sont enchaînés.

Fête d'Aureilhan

Du 23 au 26 septembre 2022 a eu lieu la fête d'Aureilhan avec un défilé de 9 magnifiques chars inédits, confectionnés par les cavalcadiers bénévoles de la Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan. Ont également été très appréciés les animations musicales par la Banda « Lous Berretes », le très attendu feu d'artifice, la fête foraine et ses nombreux stands, ou bien les concours de pétanque. Quant au tour de chant de « La Petite culotte », il fera partie des souvenirs marquants des grands événements populaires de la cité.



Défilé des chars le dimanche après-midi, sous un beau soleil.



Près de 2 000 personnes étaient présentes le dimanche soir pour assister au concert (gratuit) du chanteur « La Petite Culotte » et chanter avec lui le tube de l'été « La Goffa Lolita ».



La Banda Lous Berrètès en concert à l'apéritif de la Municipalité le vendredi soir.

La compagnie « On s'en tape » a proposé un superbe spectacle magico-musical.



Saison Culturelle de l'ECLA : l'offre s'étoffe !

30 septembre 2022. Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, et Richard LEDUC, Conseiller municipal Délégué à la Culture, étaient entourés des partenaires de l'ECLA (la **Maison des Jeunes et de la Culture** d'Aureilhan, partenaire historique, le **Ciné Club** d'Aureilhan, nouvelle association, et la Scène Nationale du **Parvis**) afin de présenter la saison culturelle 2022-2023 au public.

Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, et Frédéric ESQUERRÉ, Directeur de la Scène Nationale du Parvis lors de la signature de la convention.



11 octobre 2022. La Municipalité a signé une convention de partenariat culturel avec le Parvis. Les ambitions sont identiques, celles de penser le territoire comme un espace de partage, et de proposer un accès facilité à l'art et à la création.



Départ de la course de 6 km.



L'événement organisé en partenariat avec l'ASCA Fond et Grand Fond et la Société Chorale et Cavalcade a permis en 2022 de récolter 3 100 € pour la Ligue contre le cancer.

« Rand'Aureilhan en Rose » a attiré près de 650 participants !

Dimanche 9 octobre 2022. Les Randonnées en Rose devenues « Rand'Aureilhan en Rose » ont connu un véritable succès. Avec une majorité de participants pour la marche de 6km, cette matinée a permis d'allier activité physique et solidarité en toute convivialité. Cette année, rendez-vous le dimanche 8 octobre 2023 !

Les travaux de la **Salle Multi-Activités** ont débuté !

Plan 3D du bâtiment finalisé par @Païs Architecte.



Une salle pour se retrouver et partager des moments de convivialité. Une salle des fêtes pour tous les Aureilhanais. La Municipalité s'y était engagée.

Deux événements différents pourront avoir lieu au même moment. La salle pourra accueillir jusqu'à 150 personnes.

Ce projet a débuté au mois de septembre 2022 par le désamiantage et la démolition de l'ancien hangar. Les fondations du bâtiment ont été réalisées au mois de novembre. La construction des murs se terminera mi-janvier 2023, la charpente pourra alors être posée. Normalement, les travaux devraient être achevés au printemps 2023.

Rappelons-le, la salle Multi-Activités sera modulaire et dotée de cuisines. Equipée de 200m² de panneaux solaires installés par le Syndicat Départemental d'Energie 65 (SDE), elle répondra aux enjeux énergétiques actuels.

Les travaux avancent bien !



Coût : 777 000 €
(répartis sur 2022 et 2023)

15 décembre 2022. Visite de chantier en présence d'une partie de l'équipe municipale, de Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan et d'Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint, de Christelle MAZOUAT, Directrice des Services Techniques et de Christophe LABORDE, architecte du projet.

Budget Participatif 2^{ème} édition



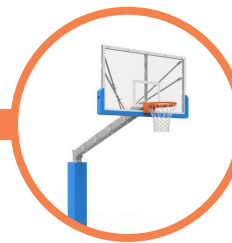
Le passage piéton situé au 136 avenue Jean Jaurès a été réalisé à l'automne 2022.

Coût : 3 500 €



La réalisation du skatepark à l'EMSA commencera très prochainement. Le dispositif retenu est adapté pour le niveau débutant / intermédiaire et pour les enfants. Fin des travaux estimée au 1^{er} semestre 2023.

Coût (estimation) : 90 000 €



Les panneaux de basket à l'EMSA seront installés au 1^{er} trimestre 2023 (sauf aléas). Les installations retenues comprennent 2 panneaux de basket 3x3. Le basket 3x3 se joue sur un demi-terrain avec un seul panier de basket.

Coût : 6 000 €

Travaux au quartier des Castors

Depuis le mois d'octobre 2022, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées intervient dans le cadre du renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées et des branchements aux **allées des Charmes et du Bergons**.

Objectifs : poser un nouveau collecteur d'eaux usées et installer de nouvelles boîtes de branchement en limite de propriété.

Suite à des aléas techniques rencontrés lors de la première phase de travaux, **la fin de l'opération est prévue en février 2023**.

La reprise du revêtement de la voirie et l'aménagement des eaux pluviales seront effectués au cours du 1^{er} semestre 2023 sur ces mêmes rues par une entreprise prestataire de la Commune.

Les travaux se poursuivent à l'ECLA

Commencés en mai 2022, les travaux se poursuivent encore pour plusieurs mois à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA). Visibles depuis le parc, la rénovation et la sécurisation de la terrasse sont en cours.

On été prioritaires les interventions de sécurisation et d'étanchéité des lieux avec la rénovation partielle de la toiture, la mise en place de l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et la rénovation des menuiseries, donc l'amélioration de l'isolation thermique dans l'escalier monumental. La prise du revêtement de la terrasse optimisera l'isolation thermique et l'étanchéité. Les équipements chauffants et ventilants de l'auditorium ont également été changés.



Plan 3D de la terrasse une fois finalisée au cours du mois de janvier 2023, avec installation de cônes pyramidaux afin de sécuriser les trappes de désenfumage.

Plan de Sobriété : la Commune s'engage !

Usagers, agents des services publics et élus sont concernés. Objectif du plan global : assurer la continuité du service public en baissant significativement la consommation énergétique de la Ville.



ÉCO-GESTES

Depuis 2021, le coût du gaz et de l'électricité a explosé ! Des efforts collectifs sont impératifs.

TEMPERATURE La température de chauffage est limitée à **19°** pour les bureaux, les écoles, les lieux d'accueil du public et les locaux associatifs avec activités assises par exemple, à **14°** pour les gymnases et **16°** pour le dojo de l'EMSA. Les réglages ne doivent en aucun cas être modifiés. En été, la climatisation dans les locaux équipés sera limitée à **27°**.

Des systèmes de régulation du chauffage (pilotes/verrouillés) ou encore minuteurs sont présents dans certains gymnases et bâtiments publics alors que pour d'autres infrastructures, ces dispositifs sont à l'étude et seront installés prochainement.

L'ÉCLAIRAGE dans l'ensemble des locaux **doit être impérativement éteint lorsqu'il n'est pas nécessaire.**



Novembre 2022. Travaux de rénovation sur la toiture de l'école élémentaire des Cèdres.



INVESTISSEMENTS POUR MAÎTRISER LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

La rénovation de l'étanchéité et de l'isolation de la **toiture du bâtiment des écoles des Cèdres** a débuté le 24 octobre 2022. L'intervention sur l'école élémentaire et celle sur l'école maternelle est maintenant achevée. Coût : 191 800 € TTC.

Des **panneaux solaires et une nouvelle chaufferie** ont été installés début 2022 **au restaurant scolaire**. Coût : 162 400 TTC. Avec la rénovation de la salle de restauration, la création d'une chambre froide et la reprise de la laverie, en 2022, l'opération s'élève à 312 755 € TTC.

En cours d'étude : le remplacement des radiateurs à la salle du Cloître, la mise en place d'une chaufferie au bois à l'école Lamartine A et B et l'installation de panneaux solaires sur le bâtiment de la Mairie... Une réflexion sur l'usage de la géothermie dans la Commune est également en cours.



EXTINCTION DE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 11 juillet 2022, l'éclairage public de la Ville est éteint de 23h à 6h du matin.

En responsabilité, afin de consommer moins d'énergie et être en cohérence avec le plan de sobriété communal voulu par tous les élus, la Municipalité a fait le choix de limiter l'éclairage des décorations des fêtes de fin d'année.

Economie d'énergie : chaque geste compte !

Le contexte actuel de crise énergétique exige la mise en œuvre de mesures destinées à garantir les meilleures conditions pour le passage de l'hiver, au risque d'un déséquilibre entre la production et la consommation électrique. Pour plus de sérénité, voici quelques conseils et informations utiles à connaître.

1. Les éco-gestes

- Diminuer la consommation électrique dès maintenant
- Appliquer les éco-gestes au quotidien

Réduire autant que possible la température du chauffage



Décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.)



Modérer l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues)



Eteindre les lumières inutiles



Prévoir une programmation spécifique du chauffage (par ex. en réduisant la température de 1°C supplémentaire)



Dans les locaux tertiaires, réduire le débit de ventilation au strict besoin du bâtiment



Réduire l'éclairage intérieur des bâtiments



Réduire l'éclairage public



Eviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension



Couper les affichages et éclairages non essentiels (par ex. : les panneaux publicitaires)



Retrouvez l'ensemble des éco-gestes sur monecowatt.fr/ecogestes/

2. Agir en cas de signal EcoWatt orange ou rouge

Dans le cas où le réseau serait surchargé, avec une alerte orange ou rouge Ecowatt, il faut diminuer la puissance d'électricité utilisée et couper les appareils qui utilisent beaucoup d'énergie. Cette alerte aurait lieu 3 jours avant un possible délestage.

3. Que faire en cas de délestage confirmé ?

Si, malgré les écogestes, la tension reste trop forte sur le réseau électrique, le délestage sera définitivement confirmé la veille de la coupure d'électricité. D'une durée d'**environ deux heures**, le délestage sera programmé lors des périodes de pics de consommation : le matin **entre 8 heures et 13 heures** et le soir **entre 18 heures et 20 heures**. Il n'est pas permis le week-end, que très rarement le soir après 20 heures et jamais la nuit, sauf dans une situation exceptionnelle. Voici les conseils à suivre pendant la période de délestage :

- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Éviter de se trouver dans une cave ou un parking souterrain
- **Privilégier le 112 pour alerter les secours**
- Limiter l'appel aux services d'urgence uniquement pour le secours à personne et la commission de délits, en excluant les appels pour des renseignements sur le délestage électrique ou autre
- En cas d'absence de réseau téléphonique, dans le cadre d'une urgence, se rendre au centre de secours le plus proche
- Les services de police et de gendarmerie assureront un accueil physique dans les commissariats ou brigades concernés, durant toute la durée du délestage

• En cas de rendez-vous avec un service de la Mairie

Pendant la durée du délestage, les services municipaux seront fortement perturbés. Si vous aviez pris rendez-vous avec un service de la Mairie d'Aureilhan, (CNI/passeport, urbanisme, France Services, Centre de Santé, permanence avec un élu...), vous serez contacté afin qu'une autre date vous soit proposée.



Vous êtes une personne en situation de handicap, fragile ou âgée ?

Vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables établi dans le cadre du **Plan Communal de Sauvegarde**. Ainsi, votre contact d'urgence sera alerté et vous serez pris en charge de manière appropriée sans demande supplémentaire de votre part lors du déclenchement de l'alerte.

Zoom sur... l'association

Amabile, chœur mixte de l'ASCA Groupe Musical

Créé en 1988 par Pierre FAURE et Philippe FOURCADE, son premier chef de chœur, Amabile se composait à l'origine de 7 choristes. Aujourd'hui, près de 60 membres font partie de cette belle aventure musicale aureilhanaise.

Présidé par Pierre FAURE, fondateur de l'association, Amabile est un groupe d'amateurs qui prend plaisir à aborder avec sérieux et rigueur, différents genres musicaux qui vont du classique au religieux sans oublier les airs d'opéra ou les musiques du Monde.

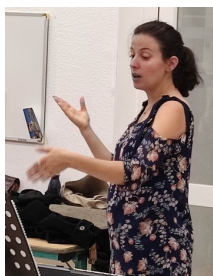
Amabile s'est produit lors de concours nationaux, festivals et concerts internationaux entre 1994 et 2019, et ce n'est pas terminé...

Les dates à retenir en 2023

Pour votre plus grand plaisir, vous pourrez retrouver le Chœur Amabile, avec un répertoire renouvelé, à l'Eglise Saint-Gérin le dimanche 4 juin 2023 à 15h30 dans le cadre de la programmation culturelle d'Aureilhan. Auparavant, Amabile aura participé au « Catalonia International Easter Choir Festival » à Barcelone du 14 au 16 avril 2023.

Zoom sur les chefs de chœur

Henri ESPIASSE a dirigé remarquablement le chœur pendant 23 ans. Musicien passionné et rigoureux, il a permis à la plupart des choristes, souvent peu préparés à la pratique vocale, de produire collectivement des œuvres complexes et exigeantes. Qu'il en soit chaleureusement remercié ! En septembre dernier, il a posé sa baguette, cédant sa place à Sarah DAVID, cheffe de chœur, professeur de chant et soliste soprano.



PORTRAIT CHINOIS

« Volonté, détermination, plaisir et passion définissent Amabile »

Pierre FAURE, Fondateur et Président de l'association.

Si Amabile était :

- Un élément ? Ce serait l'air, à la fois celui que l'on respire et ... celui que l'on chante.
- Un végétal ? Un trèfle à quatre feuilles, ce porte-bonheur dans lequel chacun des éléments symbolise un pupitre du chœur : soprano et alto pour ces dames, et ténor et basse pour ces messieurs.
- Une couleur ? Le rouge (couleur de la tunique pour les dames) et le jaune moutarde (pour les hommes).
- Un credo ? Amabile est plus qu'un chœur, c'est aussi une famille !

Les répétitions ont lieu à l'Auditorium de l'ECLA, le jeudi de 20h30 à 22h30. Des séances supplémentaires peuvent être organisées, par pupitre, pour aider à l'apprentissage des morceaux.

Si vous aimez chanter, la convivialité, les échanges culturels, n'hésitez pas à contacter l'association :

05 62 36 88 59 ou 06 07 68 52 81

e-mail :

pierre.faure27@wanadoo.fr

site internet :

amabile-asca.jimdofree.com



Photographie : 30^{ème} anniversaire de la Chorale Amabile, en représentation à l'Eglise Saint-Gérin.

LES POMPONS VERTS : DU FIGAROL à AUREILHAN

On était alors en 1919 et on sortait tout juste de la grande guerre. Après 4 ans de désolation et de chaos absolu, il fallait bien occuper la jeunesse, qui comptait dans ses rangs bon nombre d'orphelins. Des mômes qu'il fallait encadrer, faire bouger, distraire. A cette date, comme le stipule « La Voix de Saint-Jean », le bulletin de la paroisse tarbaise, l'« École des Frères de la place au Bois, créé un groupement de jeunes baptisé « Patronage L'Espérance ». On se doute bien pourquoi un tel nom fut choisi. Dirigé par le vicaire de Saint Jean, qui deviendra Mgr Ricaud, et par la Mère supérieure de La Miséricorde, la Mère Bouscatel. Pour ces jeunes, activités physiques, sports en tous genres, notamment football. Un terrain fut prêté à Tarbes, au quartier Figarol. Les jeunes sont enthousiastes et obtiennent, au foot en particulier, de très bons résultats. Ils disputent des compétitions locales, intercommunales, voire interdépartementales : en témoigne une mémorable pâtée qu'ils infligèrent à nos voisins palois, relatée par le journal en termes dithyrambiques pour ne pas dire lyriques...

En 1922, on va attribuer **Ils sont nés, nos Pompons Verts !** aux jeunes du patronage de l'Espérance un signe distinctif sur leur équipement : un pompon vert. Ils sont nés, nos Pompons Verts ! Leurs résultats sportifs ne passent pas inaperçus.

C'est d'ailleurs tout à fait acté par une parution au Journal officiel du 13 décembre 1930, où il est écrit : « But : préparer par la gymnastique, les sports et la préparation militaire, des hommes vigoureux ». Tout est dit dans cette formule lapidaire.

Mais voilà qu'en début d'année 36, le terrain du Figarol est repris : la Révérende Mère Bous-



catel achète à Mme Gauté, un terrain à Aureilhan, le 15 février 1936. L'année suivante, elle achète un autre petit terrain à la société Oustau, pour agrandir ce qui va devenir le stade des Pompons Verts.

On ne sait pas exactement quand prend fin le « patronage », pour passer au monde associatif laïque : dans les années 50 en tous cas.

Au début des années 70, les Filles de la Charité, à l'origine du patronage, quittent Tarbes : il y a déjà beau temps que la Révérende Bouscatel est décédée. Ne sachant plus que faire de ce terrain et ne pouvant correctement l'entretenir, la congrégation en fait don au diocèse. La Municipalité le rachète en 2000, sous le mandat de Pierre Dussert, Maire. En 2022, l'ancien et vétuste vestiaire, construit en 1937 tout au fond du terrain, est démolit et remplacé par un bâtiment flamboyant neuf, inauguré le 22 octobre 2022.

Si les Pompons Verts n'existent plus en tant que tels, le stade gardera leur nom.

UNE PLAQUE POUR LA MEMOIRE



Sur la façade de l'ancien vestiaire, à peine lisible, se trouvait une plaque de marbre fendue et très dégradée, sur lequel étaient gravés trois noms. Avec la mention « Aux membres des Pompons Verts, morts pour la France. » L'APA a sollicité la Mairie pour que la plaque soit décrochée, sauvée de la démolition et l'a restaurée. Elle fut inaugurée le dimanche 25 octobre 1942.

Elle est désormais bien en place sur la façade Nord du nouveau bâtiment.

Les trois braves :

- L'abbé Joseph Mengelatte, né le 7 août 1912 à Beaucens et tué le 12 juin 1940, à Vieils Maisons, dans l'Aisne.
- Gabriel Roumy, né le 2 mars 1918 à Tarbes, tué à Neuville Day dans les Ardennes, le 18 mai 1944.
- Jean Minvielle, né le 13 Juillet 1922 à Pontacq, tué en tant que FFI le 2 septembre 1944 pendant la libération de Jonzac en Charente-Maritime.

LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

Les Collectivités, ces dernières années, ont fait face à de nombreuses crises. Crise économique, crise des recettes causée par des changements profonds dans la fiscalité locale qui diminuent l'autonomie financière des Communes, crise sanitaire, crise énergétique et écologique... Toutes ont surgi, suscitant des besoins, appelant les Collectivités à agir : pour aller vers plus de justice sociale, pour protéger les plus fragiles, pour construire un avenir durable et surtout désirable. Mais les réponses apportées à toutes ces contraintes ont un coût qui réduit les marges de manœuvre des élus locaux.

Notre équipe « Aureilhan, Unis dans l'Action » travaille autant qu'elle le peut pour contenir les effets de tous ces troubles et se réinterroge sur les services publics pour leur conserver un bon niveau de qualité... Si les crises actuelles accroissent évidemment les difficultés, elles constituent une opportunité pour changer collectivement les manières de faire, bien sûr sans dévier des convictions et valeurs qui nous animent : la justice sociale, l'émancipation, l'écologie, la proximité.

Donner accès à des services de proximité de qualité

Faciliter l'accès aux services de proximité est une priorité souhaitée par les Français. Notre équipe s'est engagée dans ce sens et tient bon le cap. Preuve de cette action, nous inaugu-

rons le 5 janvier le Poste de Police municipale avec 3 policiers municipaux, ainsi que le local France Service et ses 3 agents dédiés. Au Centre de Santé, l'équipe de 5 médecins et les agents administratifs œuvrent au quotidien pour accueillir les patients. Vous le savez, le Centre de Santé municipal d'Aureilhan satisfait à un besoin essentiel pour la population, celui des soins de premiers recours ; s'il n'avait pas ouvert en 2020, il n'y aurait plus un seul médecin généraliste aujourd'hui sur la Commune !

Pour maintenir la continuité des services publics, nous devons impérativement maîtriser nos factures, d'énergie en particulier. Pour cela, nous avons élaboré un plan de sobriété, dont la mise en œuvre a débuté depuis le 11 juillet 2022 avec l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures. D'autres actions ont suivi. Sur le plan des investissements, la rénovation et la construction de bâtiments plus vertueux sur le plan énergétique permettront de maîtriser sur le long terme nos factures d'énergie, comme c'est le cas pour la nouvelle salle multi-activités. Nous continuons donc d'investir et d'honorer nos engagements.


Pour la gratuité des transports en commun

Avoir accès à des services de proximité, c'est aussi défendre l'accès à des moyens de transports en commun plus vertueux sur le plan environnemental. C'est pourquoi nous défendons l'idée de la gratuité des trans-

ports publics, un engagement de notre équipe au niveau de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Pourquoi ? À l'heure du dérèglement climatique et de la hausse des coûts, la gratuité apparaît comme la meilleure solution pour amener un plus grand nombre de personnes à utiliser les transports collectifs de l'agglomération et réduire ainsi les émissions de CO2 sur notre territoire. Est-ce faisable ? Oui ! Par exemple, quatre agglomérations qui comptent plus de 100 000 habitants l'appliquent : Dunkerque, Niort, Aubagne, Calais. Pour rappel, l'agglomération tarbaise, c'est 120 000 habitants. Cette mesure est possible, même dans le contexte que nous connaissons ; la dernière collectivité en date à se lancer est la métropole de Montpellier. Ce serait une action innovante pour notre territoire beaucoup trop dépendant de la voiture individuelle. Cette mesure serait un signal positif fort pour le pouvoir d'achat des ménages, l'environnement et la santé.

Avec tous nos vœux de bonne et heureuse année !

Christian ZYTYNSKI,
Parti Socialiste
Daniel LARRÉGOLA,
Parti Communiste
Emilie MANESCAU,
Europe Écologie Les Verts

 Suivez nous sur notre page facebook Aureilhan, Unis dans l'Action

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de prospérité.

Espérons une éclaircie après ces mois difficiles et chaotiques : que l'on retrouve la paix et la tolérance dans ce monde si chahuté. Nous pouvons aussi formuler le vœu de voir enfin sortir des cartons la rocade nord, qui permettrait d'alléger le trafic des poids-lourds sur notre commune.

Lors du dernier conseil municipal,

nous avons exprimé nos regrets concernant les déchetteries de l'agglomération : ouverture seulement du mardi au samedi, fermeture de certains sites et réduction du nombre de passages annuels. Pour nos commerçants, n'ayant que le lundi de libre, seule la déchetterie d'Ibos est ouverte, soit une vingtaine de kilomètres à parcourir.

A quand un rééquilibrage entre l'ouest et l'est de l'agglomération ?

Nous restons attentifs et constructifs dans le respect de la démocratie.

André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.

EVENEMENT

**LE VILLAGE NUMERIQUE
DEBARQUE A AUREILHAN**



Parti du constat que les enfants passent pour la plupart trop de temps devant un écran, le MAIF numérique tour est une initiative unique, menée par la MAIF en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et soutenue par le Ministère de l'Education Nationale. Elle a pour vocation à sensibiliser jeunes, familles et enseignants, aux risques et aux opportunités de l'outil numérique.

Des animateurs seront présents au Centre Jean Jaurès (rue Jules Ferry).

13 et 14 février 2023 : réservés aux publics scolaires de la Ville.

15 février : ouvert à tous, en présence des partenaires locaux du numérique.

CULTURE

**UN NUMÉRO UNIQUE
POUR L'ECLA**



Vous souhaitez un renseignement concernant l'un des services proposés par l'ECLA ou concernant les événements de la programmation culturelle ?

Désormais, un numéro unique vous donne accès à l'accueil de la bibliothèque et de l'école de musique de l'ECLA, de la MJC d'Aureilhan, du Cinéclub d'Aureilhan et du Parvis.

☎ 05 62 38 91 64



**CENTRE DE SANTÉ
CONFIDENTIALITÉ**



La salle d'attente est actuellement repensée afin de mieux assurer la confidentialité de l'Accueil du Centre de Santé Municipal.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 29 SEPTEMBRE 2022

- De signer une convention de partenariat avec la Scène Nationale, Le Parvis ;
- De voter l'installation de 4 mâts d'éclairage au stade des « Pompons verts » ;

LE 22 NOVEMBRE 2022

- De voter les tarifs municipaux ;
- D'approuver la coupe affouagère ;
- D'adhérer au CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) ;

LE 13 DÉCEMBRE 2022

- De conventionner avec le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la Salle Multi-Activités ;
- De signer la Convention Territoriale Globale Séquencée proposée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées.



BON A SAVOIR

Les réunions du Conseil Municipal sont diffusées en direct sur la page facebook officielle de la Mairie.

Pour connaître leur date, consultez régulièrement les agendas de la page Facebook ou le site internet de la Ville.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr > dans « Mairie » > rubrique « comptes-rendus »

CÉRÉMONIE des VOEUX aux AUREILHANAIS

Le Maire
et le Conseil Municipal
vous invitent le

Vendredi 13 janvier

2023

à 18h30

au Centre Jean Jaurès, rue Jules Ferry

Entrée gratuite

Animations musicales et cocktail